

Automobile Feu vert européen à la surtaxe sur les voitures électriques chinoises // PP. 16-17

High-tech OpenAI, Nvidia, Microsoft : vertige face au gouffre des dépenses dans l'IA // P. 20

Moyen-Orient : la guerre sans fin ?

- Un an après les massacres du Hamas, la recherche des otages et les combats se prolongent dans la bande de Gaza.
- Israël intensifie ses frappes au Liban et confirme de prochaines représailles sur l'Iran.
- Benjamin Netanyahu veut redessiner le Moyen-Orient.
- L'économie israélienne est fragilisée, mais résiliente.

// PAGE 4, NOTRE DOSSIER SPÉCIAL PAGES 6 À 8, L'ANALYSE PAGE 9,
LE REGARD SUR LE MONDE DE DOMINIQUE MOÏSI PAGE 10, L'ENQUÊTE PAGE 13
ET L'ÉDITORIAL DE VIGINIE ROBERT PAGE 14

Des soldats israéliens en patrouille dans la bande de Gaza, jeudi 3 octobre. Photos Israël Army / AFP et CFOTO/Sipa USA/Sipa



Le grand retour des réductions d'effectifs publics

SOCIAL Après le moins de fonctionnaires de 2017, le plus de services publics post-Covid, retour aux coupes dans les effectifs de la fonction publique. En prévenant que les fonctionnaires qui ne sont pas en contact direct avec les citoyens ou qui partent à la retraite ne seront pas forcément remplacés, Michel Barnier a fait monter les syndicats au créneau. Même s'il a ajouté qu'il n'y aura pas de « coup de rabot », suggérant plutôt des redéploiements. « Tout dépendra de ce qu'on arrivera à faire en termes de débureaucratization », a insisté le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian.

// PAGE 2

Le ministre de la Fonction publique Guillaume Kasbarian.



Thomas Samson/AFIP

analyses

Cerveau amoureux, cerveau sens dessus dessous !



Par Yann Verdo

Depuis le début des années 2000, et à la faveur des progrès de l'imagerie cérébrale, les scientifiques n'hésitent plus à forcer, au moins métaphoriquement, les portes des alcôves pour y apporter leurs protocoles expérimentaux et leurs appareils d'IRM. C'est le premier constat que fait la docteure en neurosciences cognitives et sexologue Aurore Malet-Karas dans son essai « Cerveau, Sexe et Amour ». Une thématique qui inspire du reste bien d'autres chercheurs. En un quart de siècle, on recense près d'un millier de publications dont le titre inclut le terme « love ». // PAGE 12

Français, faites des enfants !

par Pascal Perri

IA générative : pas de patatras !

par Sylvain Duranton

Apprentissage : ne cassons pas l'ascenseur social

par Gilles Gateau

Pourquoi la gestion active est menacée

par Marie Jacot

// PAGES 9 À 11

RETROUVEZ
LE DÉCRYPTAGE
DE L'ÉCONOMIE DE
DAVID BARROUX
TOUS LES JOURS
À 7H55

LesEchos sur **RADIO CLASSIQUE**
Et votre journée devient plus belle

M 00104 - 1007 - F: 3,60 €



ISSN0153.4831 117^e ANNÉE
NUMÉRO 24311 30 PAGES

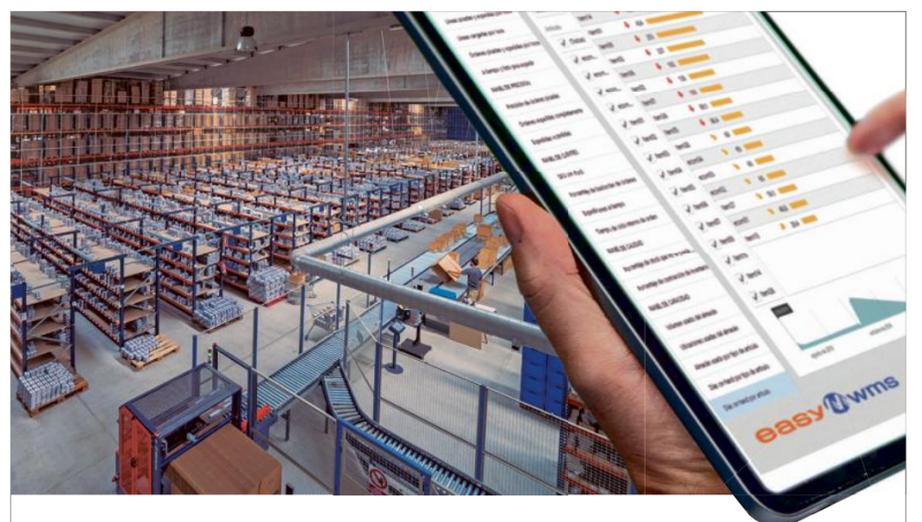
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €.
Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €.
Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Impôts et croissance : l'avertissement de Darmanin à Barnier

POLITIQUE Gérard Darmanin s'oppose fermement à toute hausse d'impôts envisagée par le gouvernement. Dans une interview aux « Echos », l'ex-ministre de l'Intérieur et des Comptes publics dénonce une stratégie contraire à la politique de l'offre menée ces dernières années, et met en garde contre les risques de freiner la croissance et d'accroître le chômage. Au lieu d'alourdir la fiscalité, il propose de s'attaquer à l'audiovisuel public, aux jours fériés, au temps de travail dans la fonction publique, ou encore aux participations de l'Etat dans les entreprises. « On peut aussi mettre fin définitivement aux 35 heures dans le privé », lance-t-il. // PAGE 3

Salaires : les banques françaises pied sur le frein face aux syndicats

BANQUE Les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires n'ont pas encore commencé dans le secteur bancaire que déjà l'inquiétude pointe. Avec des marges sous pression dans la banque de détail en France, et une inflation qui a ralenti dans la zone euro, les marges de manœuvre seront plus faibles que les années précédentes, redoutent les salariés. Après deux années marquées par des augmentations générales dans l'ensemble des groupes bancaires tricolores, il ne devrait, a priori, pas y avoir de mesures collectives dans les mois à venir, ou alors dans des proportions moindres, redoutent plusieurs représentants du personnel. // PAGE 25



MECALUX
Software Solutions

LOGICIEL DE GESTION D'ENTREPÔT

0160 11 92 92

mecalux.fr/logiciel

Salaires : après les années fastes, les banques ont le pied sur le frein

BANQUE

Les négociations annuelles n'ont pas encore commencé dans le secteur bancaire que déjà l'inquiétude pointe.

Avec des marges sous pression et une inflation qui a ralenti, les marges de manœuvre seront plus faibles que les années précédentes, redoutent les salariés.

Edouard Lederer

Vers des lendemains qui déchantent. Alors que se profile l'édition 2025 des négociations salariales menées chaque année dans le secteur bancaire (NAO), les salariés se montrent plutôt pessimistes. Après deux années marquées par des augmentations générales dans l'ensemble des groupes bancaires – dans un climat d'inflation forte –, il ne devrait, a priori, pas y avoir de mesures collectives dans les mois à venir, ou alors dans des proportions moindres, redoutent plusieurs représentants des salariés.

« Les NAO vont être très compliquées à négocier cette année, en particulier concernant les augmentations collectives. C'est celles-là qui risquent de disparaître. C'est pourtant une forte attente des salariés », souligne Frédéric Guyonnet, président du SNB/CFE-CGC. « Dans de nombreux réseaux, les directions ne devraient pas aller sur des augmentations générales, mais plutôt sur des mesures individuelles, comme c'était le cas



L'an dernier, avec une inflation persistante, les salariés du secteur bancaire avaient obtenu des mesures collectives de revalorisation de leur pouvoir d'achat. Photo Pascal Sittler/RÉA

avant 2022. Ces mesures bénéficient aux plus méritants. »

Des arguments face aux directions

Une inquiétude également partagée à la CFDT, l'autre grand syndicat du secteur. « Peu d'entreprises ont démarré les négociations, mais on sent bien que les directions préparent le terrain en minimisant les résultats, en se basant sur l'inflation qui a beaucoup baissé. Nous avons des craintes plus aux grands élan « Choose France » dans les banques de Wall Street.

secrétaire générale de la fédération CFDT des banques et assurances, qui rappelle que son syndicat est très attaché au « juste partage de la valeur et aux augmentations générales ».

La généralisation de ces augmentations collectives avait été saluée comme un progrès par les représentants des salariés, qui avaient réussi à les obtenir dans le climat de sortie de la crise sanitaire, marqué à la fois par un rebond très fort de l'activité, puis, dans un deuxième temps, par une flambée d'inflation qui leur avait donné des arguments face aux

directions. Ce sont précisément ces deux tendances qui se sont inversées depuis : l'activité des banques de détail tourne au ralenti sur le marché français, et l'inflation est pour l'heure maîtrisée.

Dans ce jeu complexe, un autre élément – purement pratique en apparence – va aussi entrer en jeu : le calendrier des négociations à venir. Les années précédentes, des discussions avaient déjà été ouvertes à la fin du mois de septembre. Mais pas cette année. Si les dates varient d'un groupe à l'autre, elles

semblent s'être concentrées entre la mi-octobre et le début décembre. « Cela va permettre aux directions comme aux syndicats de mieux se positionner face au reste du secteur », note une source au sein de BNP Paribas. Traditionnellement, cet établissement ouvre le bal des NAO et parvient le premier à un accord. Certains salariés voient ainsi d'un bon œil le fait de ne pas sortir en premier. Dans ces ajustements, deux groupes se regarderont probablement du coin de l'œil, à savoir les caisses régionales de Cré-

dit Agricole (qui forment leur propre branche professionnelle) et Crédit Mutuel Alliance Fédérale (CMAF). D'année en année, cette dernière est réputée généreuse dans ces négociations. Au point, l'an dernier, d'avoir déclenché du mécontentement chez certains salariés du Crédit Agricole : la prime de partage de la valeur de 3.000 euros concédée par CMAF n'était alors pas passée inaperçue.

Il ne devrait a priori pas y avoir de mesures collectives dans les mois à venir.

Autre raison possible à ces calendriers mouvants : les discussions commençant plus tard, les résultats du troisième trimestre – publiés à partir de la fin octobre – seront connus et entreront dans la discussion. Comme les NAO portent sur les salariés français (principalement la banque de détail et les emplois au siège du groupe), ce seront les performances des banques de détail en France qui seront scrutées. Or ces dernières se trouvent sous forte pression depuis deux ans, et le retour à meilleure fortune n'est pas attendu, au plus tôt, avant la fin de l'année, et un éventuel redémarrage du marché du crédit immobilier.

Dans ce ballet, une tradition au moins sera respectée : les différents géants bancaires auront négocié avant la branche de la banque, qui pèse plutôt pour les établissements de plus petite taille. « Les négociations des minima salariaux de la branche de la banque débuteront courant janvier », explique la Fédération bancaire française (FBF). ■

Choc fiscal : l'inquiétude des groupes bancaires américains installés à Paris

BANQUE

La hausse annoncée de l'impôt sur les très hauts revenus et sur les sociétés en France est une douche froide pour les banques américaines.

Anne Drif

« A New York, le sujet est pris très au sérieux » : de Goldman Sachs à JP Morgan, les banques américaines conquises par Emmanuel Macron, à l'origine de milliers de transferts de financiers dans la capitale post-Brexit, sont sous le choc des annonces fiscales en France. Le projet de surtaxe sur les hauts revenus et de hausse d'impôts sur les sociétés a fait l'effet d'une douche froide.

« C'est extrêmement dommageable pour l'attractivité de la place de Paris, témoigne un dirigeant au sein d'une banque de Wall Street en France. Cela pose énormément de questions aux Etats-Unis, le sujet est regardé de manière très attentive. »

Citi « très vigilant »

L'opération de déminage du président de la République, en marge de l'assemblée générale de l'ONU à New York le 24 septembre, n'a pas totalement convaincu. Quelques jours avant l'annonce du choc fiscal, Emmanuel Macron aurait

demandé aux grands patrons de Wall Street de ne pas surréagir. Le ralentissement économique en Europe suppose de consolider les comptes publics par des mesures ciblées et temporaires, aurait-il justifié. L'objectif est d'abord de couper les dépenses. L'heure n'est toutefois plus aux grands élan « Choose France » dans les banques de Wall Street.

Certes, souligne Cécile Ratcliffe, directrice générale de Citi en France, « nous continuons à nous développer sur les marchés et à avoir des transferts vers la France. Nous poursuivons également nos recrutements dans la banque privée ».

Image d'instabilité fiscale

« Mais nous restons très vigilants face à toute mesure concernant l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les personnes physiques, du régime impatriés, déclare la responsable. Il est important que la France reste compétitive par rapport aux autres pays européens. » Son premier critère est le vivier de talents en France. « La seconde phase d'arrivées de N-1 à Paris sera plus difficile », anticipe un responsable d'une autre firme.

« Coup de massue », « retour en arrière », « vraie cassure », en coulisent les réactions sont amères. « S'ils cassent le système actuel et confirment ces mesures, c'est une très mauvaise nouvelle. La France renoue avec son image d'instabilité fiscale : les mesures exceptionnelles,

tout le monde sait qu'elles sont là pour durer. »

Témoin, la contribution sur les hauts revenus (CEHR) au cœur des annonces. Instaurée en 2011 comme « exceptionnelle », elle est toujours en place... Pis, c'est celle qu'il est question de durcir pour les contribuables rémunérés plus de 500.000 euros. « Cette taxe, les salariés venus de Londres ou de l'étranger la paient déjà, dit un responsable. Chez les collaborateurs que l'on a réussi à attirer en France, il y a énormément d'inquiétudes sur leur traitement futur. »

« Si un pays taxe d'un coup plus que les autres, nécessairement, il faut y réfléchir, ajoute-t-il. Le marché est très compétitif entre capitales. Plus que le niveau absolu des taxes, ce qui dicte les décisions d'investissement, c'est la stabilité des régimes en place. »

La France souffre déjà d'un handicap structurel, souligne ce dirigeant. Le coût du travail y est déjà bien plus élevé que la moyenne européenne : pour verser un salaire net de 500.000 euros, la banque règle 1,5 million d'euros à l'Etat, avec les charges sociales et patronales.

Sans compter la taxe sur les bénéfices. A elles quatre, Goldman Sachs, JP Morgan, Morgan Stanley et Bank of America se sont acquittées de 298 millions d'euros d'impôts sur les bénéfices en 2023, selon leurs rapports. JP Morgan, à lui seul, a réglé 148 millions d'euros. La banque la plus proche de l'Élysée pourrait aussi entrer dans le champ

de l'autre surtaxe « exceptionnelle » annoncée, celle sur l'impôt sur les sociétés de 25 % à 30 %, voire jusqu'à 35,25 %. Le groupe dirigé par Jamie Dimon dépasse largement le seuil de déclenchement d'un milliard de chiffre d'affaires évoqué : JP Morgan a généré 1,9 milliard de revenus l'an dernier en France (pour 1 milliard de profits).

Des projets mis sur pause

D'ores et déjà, « il y a un mouvement de pause de certains projets de transfert d'activités de banques étrangères », constate un observateur aux premières loges de la place française. Si les contraintes réglementaires de la Banque centrale européenne ont poussé les grandes banques à faire de Paris leur « hub de trading », rien ne les empêche d'investir ailleurs en Europe. L'Allemagne part de plus loin, mais fait de gros appels du pied, comme Milan.

Le régime français des impatriés arrive à échéance dans deux ou trois ans pour la première vague de banquiers venus de Londres. Soit au moment de la prochaine présidentielle. Il visait à accélérer les transferts post-Brexit, grâce à une exonération fiscale sur 30 % de la rémunération pendant huit ans. « New York jugera sur pièce ce qui sortira vraiment du Parlement en décembre, estime un dirigeant. Il faudra que tout cela soit vraiment temporaire, et en la matière, le track record de la France est assez mauvais. » ■

annonces judiciaires & légales

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC



Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) d'Est Ensemble

Par arrêté en date du 21/12/2023, le président de l'EPT Est Ensemble a prescrit la modification simplifiée n°2 du PLUI d'Est Ensemble, avec pour unique objet d'adapter les dispositions réglementaires de la parcelle occupée par les Tours Mercuriales, située sur la Commune de Bagnole, et ainsi permettre la réalisation d'un projet de redéveloppement.

Par délibération en date du 26/03/2024, l'EPT Est Ensemble a décidé la réalisation d'une évaluation environnementale et défini les modalités de concertation de la modification simplifiée n°2.

Par délibération en date du 25/06/2024, l'EPT Est Ensemble a défini les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 auprès du public et tiré le bilan de la concertation.

La mise à disposition du public se déroulera du 28/10/2024 au 29/11/2024 inclus.

L'autorité compétente responsable du projet est l'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble, dont le siège est situé 100, avenue Gaston-Roussel, 93230 Romainville. Toute information relative au projet de modification simplifiée n°2 du PLUI d'Est Ensemble ou à la présente mise à disposition du public peut être obtenue auprès de la Direction de l'Aménagement et des Déplacements de l'EPT Est Ensemble au 01 83 74 58 46, mais également à la Direction Développement Territorial de la commune de Bagnole au 01 49 93 60 60.

Le dossier de modification simplifiée n°2, comprenant le projet de modification, son évaluation environnementale, les avis reçus (Personnes Publiques Associées / Mission Régionale d'Autorité Environnementale) et les pièces administratives, ainsi qu'un registre papier sur lequel les observations pourront être consignées, sera mis à disposition du public aux adresses suivantes :

- Hôtel de Territoire de l'EPT Est Ensemble situé 100, avenue Gaston-Roussel, 93230 Romainville (du lundi au vendredi de 8h à 18h)
- Hôtel de Ville de Bagnole, Accueil de la Direction Développement Territorial, situé Place Salvador-Allende, 93 170 Bagnole (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

Durant la période de mise à disposition du public, les observations peuvent également être adressées par lettre à l'attention de Monsieur le Président de l'Établissement Public Territorial d'Est Ensemble à l'adresse suivante : Direction de l'Aménagement et des Déplacements, Hôtel de Territoire, 100, avenue Gaston Roussel 93 232 ROMAINVILLE Cedex ou par courrier électronique à l'adresse : plui@est-ensemble.fr

Le dossier de modification simplifiée n°2 du PLUI d'Est Ensemble sera mis en ligne durant toute la période de la mise à disposition sur les sites internet de :
- l'EPT Est Ensemble, à savoir <https://www.est-ensemble.fr/>
- la commune de Bagnole, à savoir : <https://www.ville-bagnole.fr/>
à l'issue de la mise à disposition, un bilan sera réalisé. Ensuite, l'EPT Est Ensemble, après avoir tiré le bilan de cette mise à disposition, pourra approuver la modification simplifiée n°2 du PLUI, le cas échéant, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations. Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de 3 mois, le bilan de la mise à disposition du public sera consultable sur le site internet de l'EPT Est Ensemble et de la commune de Bagnole.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.